



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rodez, le 4 octobre 2023

Un loup mortellement blessé dans le cadre d'un tir de défense renforcé en Aveyron

Un loup a été mortellement blessé par un lieutenant de louveterie, mardi soir sur le territoire du Sud-Larzac, sur la commune de Saint-Beaulize.

Une opération de défense des troupeaux avait été confiée aux lieutenants de louveterie, pour aider les éleveurs ovins du secteur à faire face aux nombreux dommages subis par leurs troupeaux depuis le mois de juillet.

Depuis le début de l'année, 72 constats ont été réalisés en Aveyron, dont plus de la moitié sur le Sud-Larzac qui comptabilise à lui seul 40 constats et 159 victimes (principalement des ovins).

Les lieutenants de louveterie sont des agents commissionnés et assermentés qui interviennent sous le contrôle du préfet. Conseillers cynégétiques et techniques de l'administration sur les problèmes de gestion de la faune, ils sont bénévoles.

Les lieutenants de louveterie se sont mobilisés sans relâche depuis le 24 juillet, maintenant une présence de nuit très suivie sur le secteur afin d'apporter un soutien aux éleveurs et de mieux documenter la présence lupine et les modalités d'attaque.

Le loup est une espèce protégée ; sa destruction n'est donc possible que dans un cadre réglementaire très précis. Le troupeau défendu lors de cette opération de tir bénéficiait d'une autorisation préfectorale de tir de défense renforcée.

Les services de l'État maintiendront le dispositif d'appui aux éleveurs et de suivi de l'espèce lupine, et le dispositif départemental d'information et de concertation (avec notamment un comité départemental organisé tous les ans) continuera à être animé.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

